

# Les préconisations de GreyPRIDE

- 1 - Lutter contre toute stigmatisation ou rejet ayant pour origine l'orientation sexuelle, l'identité de genre, la séropositivité (VIH) dans les services d'aide au domicile et dans les établissements d'accueil des personnes âgées.
- 2 - Instaurer l'habitat alternatif comme la première des solutions pour toutes les personnes âgées qui souhaitent quitter leur logement : famille d'accueil, habitat partagé, habitat regroupé, habitat coopératif, petites unités de vie...
- 3 - Ouvrir les lieux de vie sur la diversité des individus (culture, choix de vie...) Créer des lieux qui ressemblent à leurs résidents. Favoriser dans la mesure du possible les regroupements affinitaires (élargissement de ce qui existe déjà dans les lieux de vie confessionnels, professionnels...)
- 4 - Considérer que les institutions de type EHPAD ne doivent être réservées qu'aux personnes ayant une maladie dégénérative évoluée (perte de repères, confusion mentale...) nécessitant une présence en continu et un accompagnement personnalisé.
- 5 - Former le personnel aidant/soignant à la sexualité et au respect de l'identité des personnes dont ils s'occupent. Mieux respecter l'intimité et considérer que la sexualité et les besoins affectifs sont des besoins naturels des personnes âgées.
- 6 - Déployer la démarche « GreyPRIDE Bienvenue » pour que toutes les structures d'accueil des personnes âgées développent une culture du respect de l'identité, de la sexualité et des besoins affectifs de personnes âgées (même en situation de désinhibition)
- 7 - Développer des plateformes locales multi-compétentes (médico/social, soins, conciergerie, administratif) pour accompagner les personnes soit à leur domicile soit dans des petites unités de vie en collaboration avec les familles quand elles sont présentes.
- 8 - Réformer le système actuel de protection des majeurs pour que la personne soit au centre de la protection et non pas ses biens.
- 9 - Réformer/simplifier le système d'aide et de subventions pour qu'une égalité réelle de traitement des personnes âgées dépendante soit le même sur tout le territoire national.
- 10 - Équilibrer les ressources/dépenses du secteur vieillesse pour ne pas tout faire supporter par les jeunes générations
- 11 - Revaloriser les métiers des aidants/soignants et organiser des filières pour leur permettre une évolution dans leur métier.
- 12 - Repenser la place du privé à but lucratif dans le secteur vieillesse.
- 13 - Les normes et réglementations qui s'appliquent au secteur de la collectivité doivent permettre de trouver un compromis entre sécurité/qualité de vie/liberté individuelles